


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le 
ID : 038-213800055-20260320-DEL_20_03_26_1-DE

Nbre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 14

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GINIES Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Présents : ARNOULD LAFAY Caroline, CONSTANT MARMILLON Aurélie, GARDIN Lionel, GINIES Alain, MAQUER Françoise, PELLISSIER Laurent, PERRIN Bernadette, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, SIMON Robert, TRALLERO Thierry, VAN DE SYPE Dominique, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc.

Excusés : DEQUIDT Jonathan

Pouvoirs : DEQUIDT Jonathan donne pouvoir à RICHARD Aline

Secrétaire de séance : CONSTANT MARMILLON Aurélie

OBJET : ELECTION EXECUTIF
ELECTION DU MAIRE (article L.2122-7 CGCT)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-7,
Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection du Maire ;

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 14
- f. Majorité absolue 8


| INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| GINIES Alain | 14 | Quatorze |

Monsieur Alain GINIES a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES 

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 038-213800055-20260320-DEL_20_03_26_2-DE

Nbre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 14

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemond s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GINIES Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Présents : ARNOULD LAFAY Caroline, CONSTANT MARMILLON Aurélie, GARDIN Lionel, GINIES Alain, MAQUER Françoise, PELLISSIER Laurent, PERRIN Bernadette, PIFFARD Emmanuelle, RICHARD Aline, SIMON Robert, TRALLERO Thierry, VAN DE SYPE Dominique, VIARD GAUDIN Murielle, VOLPE Marc.

Excusés : DEQUIDT Jonathan

Pouvoirs : DEQUIDT Jonathan donne pouvoir à RICHARD Aline

Secrétaire de séance : CONSTANT MARMILLON Aurélie

OBJET : ELECTION EXECUTIF

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE (ARTICLE L.2122-2 CGCT)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-2,

Considérant qu'il y a lieu de déterminer le nombre d'adjoint au maire ;

Considérant que le maire doit disposer au minimum d'un adjoint et que le nombre d'adjoint ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal est de 15 membres et que le nombre d'adjoint doit donc être compris entre 1 et 4 ;

Sur proposition du Maire, il est proposé de fixer à 4 le nombre des adjoints ;

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **DECIDE** en application de l'article L.2122-2 du CGCT, que le nombre d'adjoints au maire est fixé à 4 (quatre).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

Le Maire,

Alain GINIES

